

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la France urbaine, sous la direction de G. Duby, t. II, *La ville médiévale des carolingiens à la Renaissance*, par André Chédeville, Jacques Le Goff et Jacques Rossiaud, Paris, Editions du Seuil (collection « L'Univers historique »), 1980, 656 p.

Jean Guyon a présenté ici-même le premier tome de cette monumentale *Histoire de la France urbaine* (*Provence Historique*, n° 127, janvier-mars 1982, p. 123-127) qui connaît un succès comparable à celui de l'*Histoire de la France rurale* parue il y a quelques années. Le second volume, consacré au Moyen Age, a les mêmes qualités que le premier (typographie claire, abondante illustration, vaste bibliographie) et ses trois auteurs proposent une synthèse originale, très complète et fort attrayante, des innombrables recherches menées depuis l'époque pionnière d'Espinasson et de Pirenne.

D'entrée de jeu, Jacques Le Goff indique les trois problèmes essentiels auxquels se heurtent les médiévistes : celui de la continuité entre la cité antique et la ville médiévale, celui de la fonction de la ville dans le système féodal, celui enfin de la ville comme lieu culturel et religieux spécifique, original. Par-là même il définit l'unité profonde de ce second volume, chaque contribution apportant des réponses convaincantes aux questions posées dès l'introduction.

André Chédeville, dans une première partie, s'applique surtout à repérer, à partir du X^e siècle, la véritable naissance de la ville médiévale, ou plutôt *des* villes médiévales puisqu'il insiste avec raison sur l'extrême diversité des génèses. Il suit donc avec précision le destin des vieilles cités, décrit la réfection des enceintes, la construction des *castra* urbains, le développement des *vicus*, des *portus* et enfin, indice majeur, la multiplication des *burgi*. Après les bourgs apparaissent bien sûr les bourgeois, et l'analyse de la croissance économique, du développement des « arts mécaniques » et de la division du travail est particulièrement intéressante puisqu'elle s'appuie sur des dizaines d'exemples précis, concrets. Les derniers chapitres font le point, avec beaucoup de brio, sur les premières institutions urbaines, en n'hésitant pas, dans certains cas, à balayer quelques interprétations plus ou moins mythologiques de la vieille historiographie positiviste ; l'auteur reste attentif aussi à l'extrême diversité du mouvement communal, à sa dynamique propre dans chaque région. Faut-il dire que le lecteur curieux du destin des villes méridionales sera un peu déçu par cette première partie ? L'analyse d'A. Chédeville repose principalement sur des exemples septentrionaux, même si, bien sûr, il évoque Nice, Avignon ou Toulouse. Il faut voir là sans doute l'avance des recherches dans les pays situés entre Loire et Rhin, l'influence prépondérante aussi de l'historiographie allemande

pour tout ce qui touche au haut-Moyen Âge. En fait, la place modeste des villes du Midi s'explique assez bien : les sources, on le sait, sont fort rares, qu'elles soient écrites ou archéologiques, et les travaux récents sont peu nombreux. Mais il ne faudrait pas en déduire trop vite l'atonie de la vie urbaine méridionale, comme l'historiographie française a eu tendance longtemps à le faire. Une comparaison avec les cités italiennes — et l'on voit là tout ce qu'une histoire des villes « françaises » au Moyen Âge peut avoir d'artificiel — permettrait sans doute de mieux cerner les traits particuliers et les fonctions spécifiques des villes dans l'Occident méditerranéen. Sur ce point les Français ont encore beaucoup à apprendre de l'historiographie italienne.

Dans la deuxième partie, Jacques Le Goff, tout en tenant le plus grand compte de la dynamique sociale, économique, politique, culturelle ainsi que des diversités régionales, propose en fait une véritable analyse structurale de la ville médiévale entre 1150 et 1330. Il part de l'espace urbain et de la conscience que les citadins ont de vivre dans un monde particulier, différent. Il cherche à préciser la place du phénomène urbain dans le système féodal, montre l'évolution des luttes politiques, les liens entre la ville et les principautés territoriales, insiste sur la nouveauté du XIII^e siècle : les rapports entre la cité et le roi. La synthèse est magistrale, même si elle est parfois contrainte, comme en témoigne la bibliographie finale, de s'appuyer sur des ouvrages déjà anciens. C'est que les historiens de l'économie et de la société, mises à part les recherches récentes de P. Desportes sur Reims et celles de R. Fiétier sur Besançon, ont tendance à négliger depuis quelques décennies le siècle de Saint Louis, concentrant leurs efforts sur la période antérieure ou sur le Bas Moyen Âge riche en documents. Il faut souhaiter que cette tendance, qui n'est pas absolument perceptible dans le cas de l'histoire urbaine, s'inverse rapidement. Mais l'apport le plus neuf de Jacques Le Goff réside surtout dans sa vision de la nouvelle société urbaine, dont il esquisse une véritable anthropologie. C'est vrai tout au long de sa contribution mais surtout dans les deux derniers chapitres où il analyse les rapports sociaux, la place des pauvres, des femmes, des marginaux dans la vie quotidienne. La ville est alors décrite comme un lieu culturel spécifique, profondément original, produisant sa propre conception du temps (on se souvient de l'article novateur sur « *Le temps du marchand...* »), de l'espace, permettant les rencontres entre la culture populaire et la culture savante, suscitant des pratiques religieuses spécifiques, développant enfin un véritable « imaginaire urbain », une nouvelle « conscience de soi » qui va marquer progressivement l'ensemble de la société, même si celle-ci, jusqu'à la Révolution industrielle, reste fondamentalement rurale.

Jacques Rossiaud, pour retracer l'histoire des villes françaises pendant la grande crise des années 1330-1460 puis pendant la phase de reconstruction (jusqu'au milieu du XVI^e siècle), a pu profiter des très nombreuses études qui ont vu le jour depuis dix ans. Rouen, Paris, Poitiers, Reims, Besançon, Tours, Châlon, ont fait l'objet d'enquêtes approfondies. Et cette fois les villes méridionales, grâce à leurs abondantes archives, sont peut-être les mieux pourvues — on pense aux recherches de Ph. Wolff sur Toulouse, et à celles, toutes récentes, de L. Stouff sur Arles et de N. Coulet sur Aix —. Les sources fiscales, judiciaires, les délibérations communales, les milliers de minutes notariales permettent désormais une approche beaucoup plus fine, parfois statistique, de tous les problèmes. La ville souffre certes de la crise démographique et sociale mais elle s'adapte aussi. Et l'on n'a peut-être pas assez souligné cette extraordinaire capacité d'adaptation, cette souplesse d'une société

urbaine toujours en mouvement, que l'étude des conflits sociaux, des structures d'intégration ou au contraire des moyens d'exclusion permet ici de saisir concrètement. Jacques Rossiaud ne se contente pas de faire une synthèse des résultats acquis ; il propose aussi une analyse originale des niveaux de culture et des médiations culturelles, attentive aux problèmes des classes d'âge, à tous les liens de sociabilité consanguins, territoriaux, de métiers. Aux antipodes d'une histoire anecdotique de la « vie quotidienne » il offre néanmoins une vision très riche, dense, savoureuse des « manières de vivre » qui doit sans doute beaucoup à sa familiarité avec les archives, à son attention aux mots et aux gestes. Ses descriptions se lisent comme des romans : où l'on voit que faire de l'histoire c'est aussi écrire !

Un bel ouvrage donc, qui met à la portée du plus grand nombre les résultats de recherches souvent très récentes. Le choix d'un plan chronologique se justifiait parfaitement (même si je regrette avec Jean Guyon que le lien entre la cité du haut-Moyen Age et la ville du XI^e siècle ne soit pas assez marqué) puisqu'il permet de redonner au temps historique toute son épaisseur. Et la vertu d'une telle synthèse est aussi de nous faire prendre conscience du travail qui reste à accomplir : les villes méridionales du XI^e au XIII^e siècle méritent sans aucun doute des études systématiques et la confrontation plus fréquente avec les modèles étrangers (allemands, italiens) devraient enrichir notre historiographie, toujours un peu trop « hexagonale ».

Jacques CHIFFOLEAU.

Félix REYNAUD, *La commanderie de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem de Rhodés et de Malte à Manosque*. Gap, Société d'études des Hautes-Alpes, 1981, 248 p., illustr., 3 cartes hors-texte.

L'année de publication ne doit pas faire illusion. Comme le rappelle l'auteur dans l'introduction (p. 13), il s'agit d'une « œuvre de jeunesse », faite il y a près de quarante ans dans le cadre de l'Ecole Nationale des Chartes. Déjà, les historiens de la Provence médiévale et plus particulièrement ceux qui se passionnent pour l'Ordre de Malte avaient pu prendre connaissance des principales conclusions de l'auteur dans les *Positions de l'Ecole des Chartes* (1945) et dans les *Mélanges Busquet (Provence Historique)*, 1956, p. 78-89). Désormais, ils ont à leur disposition l'ensemble de la démonstration.

Même si l'ouvrage est classiquement divisé en trois parties, il en comporte en fait deux. La première présente la naissance et l'évolution de la commanderie de Manosque, des origines jusqu'au milieu du XVI^e siècle, époque à partir de laquelle l'administration des biens et des droits n'est plus assumée par les membres de l'Ordre mais plutôt confiée à des arrenteurs laïques. Dans la seconde, l'auteur étudie plus en profondeur les éléments constitutifs du temporel de la commanderie : le domaine, la seigneurie, la juridiction et enfin les maisons dépendantes ou membres. Quant aux cent cinquante dernières années jusqu'à la Révolution, qui voit la vente des Biens Nationaux et la destruction des principaux bâtiments de l'Ordre à Manosque, elles sont exécutées en quelques pages de conclusion.

Le livre de M. Félix Reynaud s'inscrit nettement dans la lignée des « histoires administratives des villes » dont la seconde moitié du XIX^e siècle a donné tellement de valables exemples. Sur l'exhumation des faits et la critique des sources, il y a peu à redire. Il n'en va pas ainsi, à mon sens, de la structure générale de l'ouvrage où les deux premières parties se déroulent assez traditionnellement au rythme des « règnes » des commandeurs. Dans cette optique, l'analyse du mouvement des forces sociales en présence n'est pas toujours très claire. Ainsi, dans la période dite de l'ascension de la commanderie (1209-1330), le rôle de la commune, ce mouvement d'émancipation bien légitime des villes, apparaît ici réduit à une querelle de brigands s'efforçant de dépouiller l'Ordre de son patrimoine !

Certains jugements rapides, disséminés çà et là dans l'ouvrage, n'entraînent pas la conviction. Ainsi, pour expliquer le remplacement des frères par des laïques dans l'administration, l'auteur se contente-t-il d'évoquer le manque d'hommes (p. 147), alors qu'il eût fallu s'interroger sur les transformations profondes des commanderies dans la seconde moitié du XIV^e siècle. S'agit-il d'une massive crise de vocations ou au contraire est-on en présence d'une politique « malthusienne » de l'Ordre visant à restreindre délibérément le nombre de ses frères à cause de la détérioration du temporel ? Il est difficile d'admettre que les quelques « vicillards révélés par l'enquête pontificale de 1373 pouvaient animer la commanderie et ses membres de la même manière que ne le faisait, trente-cinq ans auparavant, l'imposante maisonnée seigneuriale d'une cinquantaine de personnes. Selon toute vraisemblance, les commanderies de l'Ordre sortent profondément transformées des crises du XIV^e siècle, tant dans leurs activités que dans leurs fonctions.

L'auteur avoue n'avoir point eu à sa disposition le texte de l'enquête pontificale de 1373 mais plutôt des notes la concernant prises par E.-G. Léonard. C'est bien dommage car la commanderie de Manosque est l'une des seules (avec Claret et Avignon) pour lesquelles nous disposons de procès-verbaux de visite pour 1338 et 1411. A la lecture de ces sources exemplaires, la désolation du siècle, notée avec minutie, apparaît dans toute son ampleur.

De même, je ne vois pas dans l'enquête de 1338 ce qui peut faire croire à l'auteur que les donats *ignobiles* accomplissaient dans la commanderie et ses membres des tâches « domestiques : cuisinier, porcher, vacher, bouvier » (p. 140) ; la liste des dépenses annuelles distingue bien les coûts de la nourriture, du vestiaire et du compagnage des donats (assimilés pour l'essentiel aux frères hospitaliers) de ceux des mercenaires que sont les bouviers, les vachers, les cuisiniers, etc. (56 H 123, f^o 204 v^o et suiv.). Je crois que sur le statut et le rôle des donats, bien que cette question porte encore à controverse, l'hypothèse formulée jadis par Georges Duby (*Etudes rurales*, juillet-septembre 1961, n^o 2, p. 8) est encore de loin la plus vraisemblable.

Je ne puis taire combien m'ont gêné, à la lecture de ce livre, plusieurs remarques xénophobes. Ainsi, à propos des Italiens « installés à Manosque depuis peu », qualifiés sans nuances de « traîtres », sur la base de documents pourtant « assez obscurs », au dire même de l'auteur (p. 84). Ainsi surtout des Juifs, au sujet desquels l'auteur se laisse fâcheusement contaminer par la tonalité antisémite des historiens de Manosque, ses prédécesseurs. Il est possible que « la population [ait eu] des griefs contre les Juifs », mais de là à conclure qu'« il ne faut pas s'étonner si certains Manosquins projetèrent en 1423 de massacrer tous les Juifs de la ville sans distinction d'âge ni de sexe » (p. 100-101), il y a tout un monde ! Ce parti pris

fausse parfois l'interprétation des faits. Ainsi, le règlement *contra judeos* de 1261 est présenté comme « une conception assez moderne du droit des créanciers » (p. 54). Cette appréciation n'est pas renouvelée à propos d'une ordonnance analogue, publiée trois ans plus tard et s'appliquant cette fois aux chrétiens (p. 54). Et le caractère discriminatoire du délai entre la promulgation de ces deux règlements n'est pas relevé. Lorsqu'on lit qu'« il est assez vraisemblable que cette avidité l' (le commandeur de la Rovere) ait amené à des relations fréquentes avec les Juifs » (p. 118), on mesure le poids de certains stéréotypes, même sur l'histoire la plus érudite.

Benoit BEAUCAGE.

Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *Les pâturages de l'église et la douane du bétail dans la province du Patrimonio (XIV^e - XV^e siècles)*, Rome, 1981, Istituto di Studi Romani, coll. Fonti e studi per la storia economica e sociale di Roma e dello stato pontificio nel tardo medioevo, IV, 207 p., 9 cartes h.t.

Si l'on s'en tient aux idées reçues dans l'historiographie traditionnelle, notamment italienne, l'incompétence des administrateurs et l'inefficacité de leur action caractériseraient la gestion de la province du Patrimonio (le patrimoine de Saint Pierre) au temps de la papauté d'Avignon. Fondée sur une analyse attentive des registres de compte tenus par les trésoriers de la province, français pour la plupart, entre 1304 et 1363, des documents jusqu'ici mal répertoriés et jamais étudiés, l'enquête de Maire Vigueur remet en question ces appréciations. Honnêtes comptables, les administrateurs pontificaux se révèlent aussi de vigilants et scrupuleux gardiens de l'intégrité des possessions de l'Église. Il apparaît même que c'est seulement après le retour des papes à Rome que se multiplient les aliénations des biens patrimoniaux, et notamment des revenus tirés des droits de pâturage, au profit d'alliés que les pontifes veulent récompenser ou de soutiens qu'ils veulent éviter de perdre.

Contribution à l'histoire financière et administrative de l'Église au temps des papes d'Avignon, l'ouvrage solide et habile de J.C. Maire Vigueur retiendra à juste titre l'attention des historiens du Comtat Venaissin et leur fournira d'utiles éléments de comparaison. Il en livre aussi, et de non moins précieux, à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'élevage, de la transhumance et des rapports entre cultures et pâtures à l'intérieur de l'espace rural.

Noël COULET.

Claire DOLAN, *Entre tours et clochers, les gens d'Église à Aix-en-Provence au XVI^e siècle*, publication du Centre d'Études de la Renaissance de l'université de Sherbrooke, Sherbrooke-Aix-en-Provence, 1981, XIX, 433 p.

Comment fonctionne la « société ecclésiastique » d'une ville de 15.000 habitants au siècle du concile de Trente et des guerres de religion ? le livre de Claire Dolan, qui s'ouvre par cette question, y répond aussi dans une large mesure. D'abord

en présentant de façon précise le monde des couvents aixois puis en décrivant, très finement, celui des séculiers, de l'archevêque aux chapelains. A la base de l'étude, les classiques séries G et H des archives départementales des Bouches-du-Rhône (un peu décevantes parfois, malgré les comptes qui éclairent la gestion des patrimoines et la belle suite des insinuations qui permet de saisir dans son ensemble le système bénéfical). Des sondages parmi les testaments — peut-être un peu étroits pour être vraiment probants sur le plan statistique — permettent aussi de tester le rôle pastoral et social des clercs et des religieux. Les archives notariales et judiciaires auraient sans nul doute apporté des éléments intéressants mais on ne saurait reprocher à l'auteur de ne pas s'être engagé dans des dépouillements interminables et parfois aléatoires. Le livre est là, et il apporte déjà des informations essentielles, que les recherches ultérieures ne feront que compléter.

Huit couvents d'hommes, deux couvents de femmes : Aix semble bien « équipé », mais les disparités entre les établissements sont importantes : aux dominicains, relativement nombreux — même si l'on observe une légère baisse de leur nombre au cours du siècle — mobiles, savants, riches des legs, des cens, des pensions accumulés pendant plus de trois siècles, s'opposent par exemple les Carmes ou les Minimes, moins nombreux et moins riches aussi. L'écart est surtout important entre les couvents de femmes, l'un et l'autre assez accueillant (sans être, semble-t-il, ces « hôpitaux de la noblesse » dont parle F. Rapp pour l'Alsace) mais disposant de revenus forts inégaux (les clarisses font appel assez souvent à la générosité des autorités communales tandis que les dominicaines semblent vivre en mondaines). D'une façon générale, l'importance des revenus accensés et arrentés crée des problèmes à la fin du siècle ; la hausse des prix et l'abondance de la « mauvaise monnaie » mettent alors en difficulté la plupart des établissements. La vie intérieure de chaque couvent est très difficile à reconstituer ; il ne semble pas qu'ils se soient manifesté particulièrement pendant les grandes controverses religieuses. Les Dominicains, les Minimes, les Augustins et les Observants fournissent cependant aux principales églises séculières de la ville les deux-tiers de leurs prédicateurs de Carême et d'Avant.

Les réguliers en effet occupent une place fondamentale dans l'encadrement des fidèles, que révèlent fort bien les testaments. Au milieu du siècle par exemple, 70 % des testateurs désirent se faire inhumer chez les Prêcheurs, les Mineurs, les Carmes ou les Observants ; 20 % seulement choisissent les églises séculières. Une analyse très fine permet à Claire Dolan de préciser les contours sociologiques de chaque « clientèle » et de faire la part aussi des traditions familiales dans les choix observés. Il semble bien qu'à cette date les couvents profitent encore d'un élan vieux de plus d'un siècle (cf. les travaux de N. Coulet) ; c'est ce qui expliquerait notamment la présence de véritables dynasties familiales dans les chapelles funéraires. Le test des choix de sépultures est corroboré très largement par celui des demandes de messes. On note toutefois que la piété des Aixois de cette époque est assez « sage », éloignée des pompes flamboyantes avignonnaises ou du baroque niçois, et les confréries-lumineuses par exemple voient leur rôle diminuer très nettement. A aucun moment la prééminence des réguliers n'est sérieusement contestée par les séculiers, mais ceux-ci, toujours très attentifs à la concurrence et au respect des prescriptions canoniques (problème de la quarte funéraire par exemple), semblent faire quelques progrès à la fin du siècle, premiers résultats peut-être des essais de réforme tridentins.

Ce qui pourtant caractérise le monde des séculiers pendant très longtemps, c'est son caractère traditionnel, voire traditionnaliste. Il faut attendre les années 1583-1585 pour que les décrets de Trente reçoivent un début d'application (création d'un séminaire par exemple). Et à la fin du siècle, l'adhésion du chapitre cathédral aux objectifs de la Ligue, l'agitation politique et religieuse ralentissent sans doute encore la mise en place de la réforme. C'est d'ailleurs le chapitre, bien plus que l'archevêque — très souvent absent — qui marque la vie de la cité. Claire Dolan tente d'abord de mesurer la puissance économique des chanoines : les revenus, constitués essentiellement par des rentes sont considérables (même s'ils subissent, eux aussi, une baisse très nette à la fin du siècle). Les frais de gestion sont importants, mais pour l'essentiel ces revenus vont aux chanoines sous forme de distributions ; le service divin compte finalement fort peu dans l'ensemble des dépenses (entre 6 % et 11 %) et les œuvres charitables encore moins (autour de 1 %). Ce sont ensuite les carrières ecclésiastiques qui retiennent l'attention de l'auteur, grâce à plus de 2.000 provisions de bénéfices contenues dans les registres d'insinuation. La fonction sociale de la tonsure, le rôle important de certains bénéfices — notamment, bien sûr, les canonicats — dans les stratégies familiales, les problèmes et les avantages du cumul sont examinés avec soin. Seul, le monde des petits desservants reste dans l'ombre, faute de sources.

En conclusion, Claire Dolan rappelle la grande diversité des gens d'Eglise et insiste sur les « effets pervers » du système bénéficial qui a en quelque sorte enlevé aux séculiers tout souci pastoral, laissant ainsi le champ libre aux réguliers. On ne peut que souscrire à cette analyse, en la nuancant peut-être puisque tout un pan du monde des séculiers, celui des desservants, des pauvres vicaires, des altaristes faméliques, échappe aux investigations. Il faut bien voir aussi que la diversité, ou si l'on préfère la polymorphie de l'appareil ecclésial lui permet de s'adapter constamment, et d'intervenir sans difficulté à tous les niveaux de la hiérarchie sociale. L'historien de l'Eglise est sans cesse confronté au même problème : ses sources évoquent la gestion des patrimoines bien plus que les fonctions spécifiques des clercs et des religieux. Le danger alors est de parler de la société ecclésiale comme s'il s'agissait d'une compagnie marchande. Claire Dolan y a échappé en soulignant à chaque fois les limites des témoignages dont elle se servait. On peut seulement regretter peut-être qu'elle n'ait pas fait un retour plus fréquent (et qualitatif) à la vie pastorale, aux problèmes posés par la vie liturgique et sacramentelle (via l'étude du casuel par exemple) qui sont au cœur de l'économie ecclésiale et qui lui aurait permis sans doute de pousser plus loin son analyse de la fonction *spécifiquement religieuse* du clergé.

Cela, bien sûr, n'enlève rien aux mérites de son livre qui, après les travaux de M. Bernos, R. Sauzet, M. Venard, apporte une contribution d'importance à l'histoire sociale et religieuse du Midi ; tout en offrant un jalon chronologique supplémentaire pour construire une nouvelle histoire de l'institution ecclésiale, attentive désormais à tous les « gens d'Eglise ».

Jacques CHIFFOLEAU.

François-Xavier EMMANUELLI, *Pouvoir royal et vie régionale en Provence au déclin de la monarchie*. Lille 1974 (Service de reproduction des thèses), 2 vol., 946 p., offset.

Soutenue voici maintenant dix ans, la thèse de F.-X. E. n'a été éditée qu'en décembre 1974, et sous la forme confidentielle des publications du Service de reproduction de Lille.

La version de soutenance a été allégée de quelque 500 pages, remaniée et complétée. On regrettera le remplacement des indications relatives à l'histoire du climat provençal entre 1745 et 1790 par l'étude « actuelle » de ce climat, sans doute indispensable à la compréhension des problèmes posés à l'agriculture locale mais qui laisse l'historien sur sa faim. Au chapitre des regrets on inscrira encore le maintien d'une certaine lourdeur de style, la banalité de bien des titres, certaines faiblesses de composition (en particulier les chapitres 10 et 11). Visiblement, l'auteur a été « coïncé » entre les remarques contradictoires de son jury et sa propre démarche et n'a pu toujours concilier les exigences de l'histoire sociale, celles de la chronologie et celles de sa méthode. D'autre part, l'absence d'études comparatives a parfois constitué un obstacle insurmontable. Un index aurait été le bienvenu.

Telle quelle, cette thèse renouvelle, à l'échelon provençal, toute une face de l'histoire politique de l'Ancien Régime par son choix méthodologique et les résultats obtenus. En s'attachant à l'étude interne d'environ 20.000 dossiers (120.000 pièces), en privilégiant l'examen des mécanismes des prises de décision, en évaluant leur portée dans le temps, dans l'espace, dans la société, dans leurs effets, en dégageant le caractère jurisprudentiel (ou non) de l'acte administratif par recours à la méthode quantitative, F.-X. E. a mis en valeur l'« inexistence » de l'Intendant d'Aix et posé le problème général de la centralisation pré-napoléonienne.

Encadrée par deux événements majeurs (l'invasion de 1744 et la crise de 1789), l'histoire de la Provence se déroule sans à-coups ou sans crises comparables à celles de la Bretagne par exemple. Il ne s'agit pas, cependant, d'un temps immobile, et deux moments importants permettent de caractériser ce demi-siècle comme celui de la reprise en mains de leurs affaires par les Provençaux : la « crise » des années 1760 où les communautés récupèrent définitivement leur liberté électorale tandis que l'Intendance subit d'importants et définitifs revers en matière de tutelle communale ; la « crise » des années 1780 où tous les pouvoirs émanant du roi (Intendance, cours souveraines) commencent à s'effacer devant une assemblée des communautés triomphante et une Procure du Pays dynamique.

C'est dans cette ambiance de redistribution des responsabilités qu'est étudiée l'action de l'administration royale. Elle est représentée ici par le second La Tour qui, sauf un court intermède de quatre années, reste en place jusqu'à la Révolution. Nullement provençal (quoi qu'en aient dit certains), ni par ses attaches familiales (parisiennes et bourbonnaises), ni par son implantation foncière (Bourbon-Lancy, Saint-Aubin où l'architecte Vallon lui construit un château), La Tour s'est très vite attaché à la Provence. En font foi les analyses de ses discours officiels, de ses déplacements (suivis mois par mois, parfois semaine par semaine, pendant quarante-cinq ans), de sa bibliothèque. Cette évolution a sans doute été facilitée par l'importance de ses liens personnels avec les élites provençales (Mgr de Bellay, Mgr de Boisgelin, le duc de Villars, le marquis de Montgrand, les Vintimille, etc.), ses

conceptions profondément juridiques et même judiciaires de la nature du pouvoir royal et de ses rapports avec les autres pouvoirs.

Les moyens lui ont été chichement mesurés : 5.000 L. par an pour les frais d'administration, une soixantaine de représentants locaux bénévoles (les subdélégués), une poignée de collaborateurs à Aix. A deux exceptions près, tous ces adjoints sont provençaux, avocats dans leur majorité. La présidence de Parlement et celle de la Chambre de Commerce, dont était revêtu La Tour, étaient lourdes d'impuissance, ou au moins de dépendance vis-à-vis des intérêts provençaux.

Ainsi se comprend aisément le comportement de l'administration royale en Provence à la fin de l'Ancien Régime. Même si le tempérament et les idées de ses chefs avaient été différents, elle aurait été contrainte de louvoyer et de ménager les puissances et notables provençaux. En outre, elle aurait été condamnée à l'inaction directe, car, en Provence, la tâche de l'administration s'analyse essentiellement comme une activité d'enquête, de rédaction d'avis (toujours suivis par Versailles mais non moins constamment élaborés en étroite relation avec les autorités provençales ou marseillaises), de jugement administratif et d'intendance militaire. On sent ainsi le degré d'autonomie effective dont ont joui les Provençaux, lesquels ne s'en plaindront pas en 1789.

La démonstration de F.-X. E. s'organise autour de la problématique de l'état absolutiste et de l'action administrative, ce qui nous vaut quatre parties : la Provence et l'Intendance — les rapports avec les notables — la notion d'ordre — les rapports avec les particuliers.

Exceptés les acteurs de l'économie, c'est un mélange fort varié d'interventions occasionnelles que sollicitaient les particuliers. Lettres de cachet (un bon millier), demandes de grâces diverses, demandes de secours pour les familles nombreuses de l'Ubaye ou les sinistrés, demandes d'entrée à l'Ecole militaire, police des étrangers, des noirs, des juifs, organisation ou répression des jeux de hasard, contentieux fiscal, demandes de dégrèvements d'impôts, voilà le pain quotidien des bureaux aixois, près de 6.000 dossiers en quarante-cinq ans.

Dans ces affaires, l'Intendance fait preuve d'équité (notamment vis-à-vis de la Ferme Générale), sensible, autant qu'une administration peut l'être, à la misère des habitants des terres adjacentes, prudente et modérée dans ses avis ou ses interventions.

Cohérente et systématique s'avère sa politique économique qu'inspire un mercantilisme assagi. Plus qu'à l'agriculture, relativement délaissée, c'est à l'industrie et au commerce que La Tour a consacré la plupart de ses efforts, de même que l'Administration du pays et la Chambre de Commerce de Marseille. Placé entre une législation royale de plus en plus interventionniste (céréales, amidon, papier, textiles), les appétits, les rêves, les illusions des entrepreneurs, les ambitions contradictoires des Marseillais et des Provençaux (commerce du vin), et, enfin, les exigences de la Ferme, l'Intendant administre avec vigueur la preuve d'un absolu manque de créativité économique. Sa préoccupation majeure semble le maintien d'un juste équilibre entre toutes les prétentions, et nulle part n'apparaît mieux cette vision judiciaire de l'acte administratif conçu avant tout comme un arbitrage permanent. Si l'exemple provençal pouvait être généralisé, on serait évidemment loin de la centralisation à la mode de Tocqueville.

Les « Ordres » supérieurs (clergé, noblesse) se manifestent peu dans les papiers de l'Intendance. Des refus de sacrement de 1755 et de l'expulsion des jésuites en 1767, qui tendent les rapports du haut clergé et de la Procure du Pays avec un Intendant discrètement mais efficacement solidaire du Parlement, à la routine administrative de la fin du siècle, que de chemin parcouru ! Si les rapports avec l'Eglise vont en s'améliorant, c'est que l'administration royale se désengage progressivement du fonctionnement des institutions religieuses (réguliers) tout en manifestant une méfiance croissante vis-à-vis des concurrents du système paroissial (les confréries).

Au fond c'est le « quatrième ordre » (les magistrats) qui occupe le plus l'Intendant-premier président du Parlement. Conflits de préséance, conflits de compétence lui donnent l'occasion d'asseoir solidement son emprise sur les parlementaires qu'il défend avec acharnement et discernement, et de reculer devant la Cour des comptes, mettant par là en péril ses pouvoirs de tutelle communale.

A y regarder de près, c'est, la surveillance des administrations municipales (notamment Marseille et les Terres adjacentes) qui constitue le fond de l'action administrative (près de 7.000 dossiers). Derrière la multiplicité des affaires, une constante : un alignement indéniable mais juridiquement inattaquable sur les positions des notables-possédant biens, les maîtres du jeu municipal en Provence, et un souci croissant de les aider plutôt que de les brider.

L'administration militaire a fait l'objet d'un chapitre à part, le plus important de l'étude. Significativement, il vient à la suite des pages consacrées aux communautés. C'est qu'il illustre remarquablement la politique de l'Intendance, favorable aux communautés et réservée vis-à-vis des deux mamelles de la centralisation française, la fiscalité et l'armée.

Très riche en informations et en réflexions, la thèse de F.-X. E. prolonge et complète, à deux siècles de distance, et avec une incontestable parenté de méthode, l'étude de l'histoire intérieure de la Provence qu'avait commencée l'abbé de Coriolis. Elle conforte l'impression d'une affirmation croissante du fait provençal.

On ne pourra donc que regretter le manque d'intérêt affiché par les éditeurs devant cette contribution essentielle à l'histoire de la Provence et de l'Etat monarchique français.

Marcel BERNOS.

François Xavier EMMANUELLI. *La crise marseillaise de 1774 et la chute des courtiers. Contribution à l'histoire du commerce du Levant et de la Banque*. Paris, Editions du C.N.R.S., 1979, 223 p.

D'emblée (p. 1-4), le problème est bien posé : en 1774, sommes-nous en présence d'une crise commerciale propre aux franges maritimes de l'Europe ? Ou cette dernière reflète-t-elle aussi les difficultés agricoles des années 1770 ? L'étude tient les promesses de l'introduction : elle s'appuie sur d'abondantes sources manuscrites, parisiennes et marseillaises, une bibliographie « ouverte », point exhaustive cependant (l'on y reviendra plus avant) et l'on appréciera la maîtrise, tout autant de juriste que d'historien, avec laquelle F.X. Emmanuelli analyse ces bilans financiers.

L'originalité de la place est évoquée avec bonheur : des courtiers quasi négociants — 60 — en principe spécialisés (depuis 1692) dans une ville qui souffre d'un mal chronique : la rareté des espèces et de l'argent. Mais celle-ci n'est point toujours spécifiquement phocéenne, d'autant que bien des incertitudes subsistent (p. 25). Ces gens qui, depuis 1709, par dérogation, peuvent traiter les affaires de banque, mettent cependant quelque temps à perfectionner leurs techniques : le compte courant ne devient un outil parfait que les années 1765. Entre eux ils font de la compensation, sont tentés par la « cavalerie » (p. 40). Et : « *connaissant le secret des maisons, ils peuvent les ruiner* » (p. 46) mais plutôt les petites que les grandes... L'on notera que la Chambre de Commerce est à leur dévotion et qu'ils entretiennent des rapports excellents avec l'Administration royale ou provinciale... Tel est le bouillon de culture qui secrète la crise de 1774, laquelle est, à la fois, celle du crédit et de la confiance, et culmine la semaine noire du 30 mai au 6 juin avec les combats d'arrière-garde du courtier Verdilhon.

Reste, par delà, les comportements propres à chaque firme — la maison Roux, elle, se signale par son flair — le problème de la causalité : le détonateur de la crise pourrait bien avoir été le crédit ; mais rien ne permet de l'imputer aux pratiques bancaires locales qui ne sont que la déformation de techniques en elles-mêmes saines. Alors ? La clé semble bien être la conjoncture levantine : « *Les maisons qui tombent en 1774 meurent donc d'atonie commerciale, du trafic du Levant, du recours nécessaire au crédit* » (p. 124). Mais, fort honnêtement, l'auteur nuance ces propos p. 126 et p. 130 : « *Ainsi des faillites qui furent au centre de l'année 1774, force nous est de renoncer à percer le secret* » (p. 130).

Le seul fait incontestable, c'est la dégradation de toutes les positions du commerce marseillais, 1772 étant l'année cruciale. (Là, nous nous permettrons d'exprimer un léger désaccord... il n'est pas prouvé que la crise soit sans lien avec celle de Londres en 1772 ; pendant quatre ans, de 1771 à 1775, la disette céréalière provoque de gigantesques transferts financiers dans toute l'Europe, sur fond de paniques gouvernementales. Les archives napolitaines, entre autres, pour ne citer que celles-là, possèdent tant en italien qu'en espagnol, des trésors qui à notre connaissance n'ont encore jamais été explorés... et l'on ne peut que le regretter. Le Levant déclinant ? La guerre ? Les troubles politiques ? La hausse des prix ? Certes... Mais tout cela avec pour arrière-plan la « *célèbre crise* » (Labrousse dixit) qui, dans les pays méditerranéens, pour des raisons qui relèvent de l'agrométéorologie — le rôle du maïs — est plus dure même que celle de 1788-89.

Et si l'on ne peut que créditer F.X. Emmanuelli d'avoir intégré la théorie économique à cette recherche, l'on est en droit d'estimer que sa part eût pu être encore meilleure. C. Juglar est cité, mais par contre, manquent : Ashton T.S. *Economic fluctuations in England 1700-1800* ; 1959 ; l'approche la plus nourrie quant aux liens entre climat et conjoncture générale, et, plus encore, du grand économiste Mentor Bouniatian : *Geschichte der bandelskrisen in England 1640-1840* ; 1908 ; selon nous, de toutes les études parues à ce jour, celle qui a traité le plus en profondeur, conjointement, l'histoire et l'économie de ces crises.

Mais l'on saura gré à notre collègue de sa grande probité intellectuelle : pas un instant, il ne cherche à dissimuler l'étendue de nos ignorances (ainsi en I, B : « *Le monde clos des nébuleuses bancaires* »), de même que de son esprit critique : les comptes courants du fonds Roux, maison qui vit en marge du crédit interne à Marseille,

risquent d'être suspects. restent des faiblesses de mise en page dont il n'est sûrement point responsable : les bilans (p. 203-215) doivent être lus à la loupe. Petites et grandes misères de l'édition en France. Ce livre méritait mieux.

Jean GEORGELIN.

Christiane DEROBERT-RATEL. *Institutions et vie municipale à Aix-en-Provence sous la Révolution*. Aix-en-Provence, Edisud, 1981, XIV, 672 p.

Les contraintes économiques et l'ampleur croissante des manuscrits de thèse font que leur édition intégrale devient un phénomène assez rare. L'auteur est généralement contraint à une réduction de son texte pour le faire imprimer, contrainte qui a par ailleurs le mérite d'en alléger la lecture. L'autre solution, que les publications de l'Université de Lille ont contribué à répandre, est la reprise sous forme d'ouvrage du texte intégral dans sa version dactylographiée (dans une présentation non justifiée à droite, donc). Elle a le mérite de l'économie et nous livre en quelque sorte la thèse à l'état brut. Il faut saluer l'initiative d'un éditeur régional, Edisud, qui vient de publier sous cette forme la thèse d'histoire du droit de Christiane Derobert-Ratel.

C'est un ouvrage épais, près de 700 pages, dont la présentation pour ce type de publication apparaît particulièrement soignée : les fautes de frappe y sont fort rares, bien que le mot « relais » soit privé à plusieurs reprises de son s final, et que celui d'« Eglise », au sens de l'institution, soit écrit généralement sans majuscule. Toujours sur le plan formel, pour les auteurs cités dans le texte, le « Monsieur » qui précède souvent leur nom ne paraît pas indispensable, surtout lorsqu'il s'agit d'un personnage historique comme Guizot (p. 516).

Notons, au crédit de l'auteur, que le contenu de l'ouvrage correspond très précisément à son titre. Il se divise en deux parties, l'une consacrée au personnel, l'autre à l'action municipale. La dimension chronologique est systématiquement introduite à l'intérieur des trois chapitres qui composent chacune de ces deux parties, avec un retour à l'Ancien Régime, à titre de comparaison. L'auteur n'oublie pas d'insérer son étude monographique dans un cadre institutionnel national dont la réalité aixoise n'est souvent que l'application ou l'adaptation. Ajoutons que même sans index, c'est un ouvrage de consultation aisée, grâce à son plan détaillé, parfois à l'excès (les multiples sous-parties hachant quelque peu la lecture) et qu'il est complété de soixante pages de pièces annexes qui s'ajoutent aux documents cités dans le texte.

Voyons tout d'abord, avec C. Derobert-Ratel quel est ce personnel municipal révolutionnaire aixois. Aix, ville du Midi et capitale de la Provence, avait une vieille tradition municipale qui trouvait son expression avant 1789, dans le consulat, aux mains d'une oligarchie dominée par la noblesse et la robe. L'Assemblée Nationale dote Aix, comme les autres villes de France, d'un maire, et d'une municipalité élue par les citoyens actifs payant une contribution directe égale à trois journées de travail. Les vicissitudes révolutionnaires firent que la municipalité connut de nombreux renouvellements, outre ceux liés aux élections régulières : l'année 1793 vit successivement la destitution de la municipalité, l'élection d'une nouvelle équipe lors du mouvement fédéraliste en juillet, suivie d'une nouvelle élection en septembre après l'échec du fédéralisme. Quant à la période de la Convention thermidorienne et

du Directoire, elle fut marquée, au gré des retournements politiques par des destitutions d'officiers municipaux, remplacés provisoirement par d'autres nommés par le pouvoir national. Le représentant de ce dernier au sein de la municipalité, qui prit successivement les noms de procureur, agent national puis commissaire, joua un rôle important, accentuant la centralisation et la bureaucratie.

Si les conditions d'élection changent peu, le cérémonial d'installation, hérité au début de la Révolution des pompes d'Ancien Régime, fut très simplifié avec l'avènement de la République. Dans le même temps, le personnel municipal, très absentéiste en 1790-91, s'avère par la suite consciencieux et assidu. Sociologiquement, la noblesse, qui représentait plus du quart des magistrats municipaux d'Ancien Régime, cède la place à la bourgeoisie, où prédominent les hommes de loi jusqu'en 1792, les marchands et négociants par la suite, et à la petite bourgeoisie de l'artisanat et du commerce, absente avant 1789, et qui fournit le tiers des équipes municipales révolutionnaires, obtenant même la majorité dans la municipalité mise en place en septembre 1793, après la chute du fédéralisme.

Ideologiquement, la municipalité passa du royalisme à un républicanisme qui ne se démentit pas après 1793, malgré le poids de la Contre-Révolution à Aix sous le Directoire et d'un provincialisme très attaché à son particularisme sous l'Ancien Régime puis à un nationalisme français sous la Révolution.

Après avoir présenté les hommes qui furent à la tête de la ville¹ et sans avoir négligé de nous brosser un tableau des 80 personnes qui assuraient l'exécution de la politique municipale, du trésorier au fontainier, l'auteur s'attache dans une seconde partie à saisir leur action. Suivant un plan très classique, C. Derobert-Ratel présente successivement l'action municipale en ce qui concerne la police et le maintien de l'ordre public, puis en matière financière, économique et sociale, terminant par « le contrôle de l'esprit public », par le biais des domaines religieux, scolaire et civique. A la seule lecture de cette énumération la tâche des édiles aixois apparaît lourde. En effet sur les fonctions traditionnelles (maintien de l'ordre, contrôle des mendiants, des aubergistes et de cabaretiers, approvisionnement de la ville en blé) qui se présentent sous un jour nouveau, compliquées par le contexte politique fluctuant (problème des émigrés, logement des troupes, garde nationale, application du maximum) se greffent des problèmes nouveaux liés à la désorganisation de la société d'Ancien Régime, et particulièrement à celle de l'un de ses piliers, l'Eglise, démentelant par là-même les structures hospitalières et éducatives. Si la Révolution ne manque pas de projets généreux, elle manque souvent des ressources pour les accomplir, et c'est particulièrement vrai pour la municipalité aixoise dont les principales rentrées (les rêves et les octrois) sont supprimées et remplacées par des centimes additionnels sur les nouveaux impôts (spécialement la taxe foncière) dont la rentrée est assez aléatoire.

Enfin la municipalité se voit investie de responsabilités nouvelles comme l'organisation de la vente des biens nationaux, ou celle des fêtes révolutionnaires, et soumise à un contrôle autant politique qu'administratif assez strict. A travers l'action de son corps municipal, c'est donc la vie d'Aix sous la Révolution que l'auteur nous

1. On aurait cependant aimé que l'auteur tire dans son texte tout le parti des recherches qu'elle a effectuées sur ce personnel : elles sont regroupées dans des tableaux nominatifs ou statistiques en fin de volume qui ne sont guère commentés.

montre ; elle sait pour cela recourir judicieusement à des recherches antérieures pour compléter ou éclairer les siennes.

Devant la multiplicité des missions et la faiblesse des moyens matériels, les bourgeois qui se succèdent à la tête de la ville sous la Révolution « mirent dans l'expédition des affaires courantes, leur dévouement, mais, tout laisse à croire, qu'il furent dépassés par la situation ». Telle est la conclusion de C. Derobert-Ratel, au terme d'une longue et minutieuse étude qui nous montre les difficultés d'une gestion municipale dans une époque balayée par le vent de l'Histoire.

Bernard COUSIN.

Bernard COUSIN, *Ex-voto de Provence. Images de la religion populaire et de la vie d'autrefois*, Paris, Desclée de Brouwer, 1981, 182 p., 220 photographies dont 56 couleurs, une carte.

Notre-Dame de Lumières. Trois siècles de dévotion populaire en Lubéron, Paris, Desclée de Brouwer, 1981, collection Sanctuaires, Pèlerinages, Apparitions, 212 p., 18 photographies, 12 cartes et graphiques.

Les lecteurs de *Provence Historique* ont pu lire dans le fascicule 128 de la revue le compte rendu de soutenance de la belle thèse que B. Cousin a consacrée aux ex-votos provençaux. En attendant la parution prochaine de cet important ouvrage, l'auteur publie l'essentiel de son dossier iconographique donnant ainsi une première idée de la richesse de ses enquêtes.

En une quarantaine de pages denses et claires, une introduction met en place l'histoire de l'ex-voto, sa géographie et sa sociologie, dégage la signification religieuse de ces tableaux votifs et des mutations qu'ils connaissent entre le XVI^e et le XX^e siècles, met en relief l'intérêt de ces représentations pour l'histoire des mentalités et de la vie quotidienne et situe ces peintures dans la production artistique de leur temps.

Le lecteur est ainsi préparé à découvrir cette collection d'ex-votos provenant d'une trentaine de sanctuaires provençaux, des Saintes-Maries à Notre-Dame de Laghet et à feuilleter, guidé par les commentaires avisés que B. Cousin apporte à chaque illustration, ce « livre d'images ouvert sur notre passé ».

Un passé de peurs, car ce sont d'abord les périls et les angoisses de l'existence qui s'inscrivent sur l'ex-voto, action de grâces pour une délivrance : la maladie, les naissances difficiles, les accidents de la circulation et du travail, la mer déchainée, les chevaux emballés, la foudre qui s'abat à l'improviste, le feu qui prend inopinément, beaucoup plus rarement la folie meurtrière des hommes, guerre ou agression.

Progressivement, d'image en image, se reconstitue ainsi devant nos yeux le passé des travaux et des jours. Voici les cadres de l'existence quotidienne : le village, la maison avec deux lieux privilégiés, l'écurie et la chambre, la rue et la place, le lavoir et le puits, la route et la voie ferrée, le port. Le cadre du travail donne parfois lieu à des représentations précises ou stylisées qui méritent l'attention des historiens du paysage tant rural (cf. le jardin irrigué de la p. 132) qu'industriel (cf. l'usine de la p. 119) et aussi celle des historiens des techniques (cf. par exemple — pas toujours d'ailleurs bien identifiés — le moulin à huile de la p. 103, la scène de dépiquage de la

p. 113, les puits à balancier des p. 132 et 138, l'atelier de charron plutôt que de « mécanicien » de la p. 106). Un regard attentif permet, en outre, et l'analyse de B. Cousin nous guide dans cette voie, de cerner les différents cadres de la vie sociale : espaces masculins et féminins, lieux de sociabilité.

Il convient de souligner la qualité de la présentation matérielle de cet album. Les clichés couleur et les reproductions de détail en particulier sont remarquables. Regrettons toutefois l'absence d'une table des illustrations et d'un index par sanctuaire.

On prolongera la lecture de ce merveilleux livre d'images par l'histoire d'un de ces lieux d'élection des ex-votos, l'église de pèlerinage de Notre-Dame des Lumières. Ici encore le lecteur de cette revue aura été mis en appétit par le bref article que B. Cousin a consacré à ce pèlerinage et à ses mutations. On retrouve, bien sûr, l'ex-voto dans ce petit livre, mais situé dans son cadre : un sanctuaire, des religieux qui le desservent, un village, une région. C'est en effet l'histoire totale d'un pèlerinage que l'auteur s'efforce d'écrire. Pour cela, il ne néglige aucune des sources disponibles : iconographie des tableaux votifs mais aussi des images pieuses, catalogue de miracles, récits de témoins et d'acteurs, livres de compte du couvent associé au sanctuaire. Il met au service de son propos un choix heureux des textes et de nombreuses représentations graphiques (celle de la p. 157 est malheureusement peu lisible). Soucieux de « relier » (Notre-Dame de Lumières) à son contexte régional et humain il recourt, pour éclairer et faire comprendre cette dévotion et les formes qu'elle revêt successivement, aussi bien aux travaux d'histoire économique et sociale qu'aux études d'histoire religieuse. Au total, un petit livre équilibré et bien venu, une excellente monographie et bien davantage, une contribution importante à l'histoire religieuse de la Provence moderne et contemporaine.

Noël COULET.